

Plan d'Engagement Vers la Réussite 2018-2022

Monsieur Sébastien Proulx
Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Édifice Marie-Guyart
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5

Monsieur,

C'est avec plaisir que nous vous transmettons aujourd'hui la révision de notre *Plan d'engagement vers la réussite* avec les modifications attendues. Il est adopté par le Conseil des commissaires tel que le prévoit l'article 209.1 de la *Loi sur l'instruction publique*. La Commission scolaire de la Rivière est une petite et fière commission scolaire située au Centre-du-Québec. Le comité de travail qui a élaboré le document avait comme objectif d'en assurer un suivi efficace dès son entrée en vigueur. En plus de s'inspirer de la *Politique de la réussite éducative* et de la recherche, le comité a procédé aux consultations prévues à la LIP. Les cibles identifiées dans le présent document sont assurément aussi ambitieuses que celles du MEES tel qu'il est indiqué dans la *Politique de la réussite éducative*.

Les membres du comité du PEVR :

- Claude Beauregard, directeur des écoles Maurault et Vincent-Lemire
- Pascal Blondin, secrétaire général et directeur des services éducatifs
- Johane Croteau, directrice générale
- Dany Dallaire, directeur adjoint de l'école Marie-Sophie
- Sophie Dubord, directrice des ressources humaines
- Caroline Frohlich, directrice des écoles le Rucher et Jean-XXIII
- Stéphane Grimard, directeur des écoles Arc-en-Ciel, des Arbrisseaux et de la Croisée
- Jeannine Mercier, coordonnatrice aux services éducatifs
- Chantal Morin, directrice adjointe de l'école secondaire Jean-Nicolet
- Patrick Leblanc, directeur du centre de formation professionnelle
- Francine Nault, directrice de la formation générale des adultes

La réussite de l'élève c'est...

- 1- Développer son potentiel
- 2- S'accomplir dans différents domaines
- 3- Être fier, heureux et avoir une image positive de soi
- 4- Être capable de transférer ses acquis au quotidien
- 5- Réussir à s'intégrer dans un groupe d'individus, à s'épanouir et à faire sa place en société

Le **RESPECT**, le **TRAVAIL D'ÉQUIPE** et **L'ENGAGEMENT** sont les valeurs qui guideront notre organisation pour les prochaines années.

Déclaration de services :

- La Commission scolaire de la Riveraine offre à ses élèves du secteur jeunes les ordres d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire.

Les services complémentaires suivants sont aussi offerts aux élèves:

- Passe-partout, psychologie, psychoéducation, orthopédagogie, orthophonie, animation en vie spirituelle et engagement communautaire et orientation.
- Pour sa clientèle adulte, l'éducation des adultes offre des formations
 - Grand public, axées sur l'emploi, scolaires, participation sociale et à distance
- Notre Centre de formation professionnelle met tout en place pour répondre à sa mission éducative et ainsi former des travailleurs autonomes, responsables et compétents dans les domaines suivants :
 - Administration et commerce, entrepreneuriat, agriculture et horticulture, mécanique de machineries fixes, formation continue et services aux entreprises

Concernant le traitement des plaintes, l'information complète se retrouve au <http://www.csriveraine.qc.ca/> sous l'onglet « Protecteur de l'élève ». On y précise aussi le règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents.

Contexte dans lequel évolue la Commission scolaire de la Riveraine

- Le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Riveraine est composé d'une présidente élue au suffrage universel, de neuf commissaires élus dans leur circonscription, de deux commissaires parents nommés par le comité de parents représentant les niveaux primaire et secondaire et d'un commissaire parent désigné par le Comité consultatif des services aux ÉHDAA.
- La Commission scolaire de la Riveraine accueille dans son programme passe-partout et dans les niveaux préscolaire, primaire ou secondaire un peu plus de 5 000 élèves provenant de 30 municipalités de son grand territoire et répartis dans 25 écoles primaires et 3 écoles secondaires. La Commission scolaire accueille aussi plus de 425 élèves en formation professionnelle et près de 1500 élèves en formation professionnelle à distance. Enfin, elle accueille plus de 825 élèves en formation générale des adultes et plus de 1000 élèves en formation générale des adultes à distance.
- 420 enseignants, 56 professionnels, 264 membres du personnel de soutien et 38 gestionnaires travaillent à la réussite de l'élève et au bon fonctionnement des écoles, des centres et de la Commission scolaire.
- 4700 élèves sont transportés quotidiennement dans un des 121 véhicules scolaires qui parcourent 11 000 km par jour. Budget annuel de plus de 7 100 000 \$.
- Budget de la Commission scolaire : 72 000 000 \$
- Services professionnels offerts (ETP) : psychologie (4.6), psychoéducation (9.2), orthophonie (3.6), orthopédagogie (8), animation spirituelle et engagement communautaire (3.4), conseiller à l'éducation passe-partout (3), conseillers pédagogiques (9.6) et information et d'orientation scolaire et professionnelle (3)

Prévision des départs à la retraite dans les dix prochaines années		
Personnel enseignant au préscolaire - primaire : 24 %	Personnel enseignant au secondaire : 33 %	Personne de soutien administratif : 50 %
Personnel professionnel : 20 %	Personnel de soutien SDÉ : 23 %	Personnel d'encadrement : 40 %

Nos écoles et les indices de milieu socio-économique			
Nombre d'écoles selon l'IMSE	IMSE 1 à 3	IMSE 4 à 7	IMSE 8 à 10
Au primaire	1	9	7
Au secondaire	0	3	0

Quelques statistiques....

Taux de diplomation et de qualification au secondaire, avant l'âge de 20 ans		77 % (filles 82,9 %m- garçons 71,4 %)
Au primaire		
- Proportion des élèves identifiés HDAA		25,5 %
- Proportion des élèves HDAA qui fréquentent une classe ordinaire		86,8 %
- Proportion des élèves qui fréquentent une école défavorisée (IMSE 8, 9 ou 10)		32,7 %
- Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire		82,91 %
- Taux des élèves du préscolaire et du primaire fréquentent un de nos 15 services de garde avec un statut d'élève régulier		30 %
- Proportion des élèves qui ont un plan d'intervention actif		21,92 %
- Proportion des élèves qui terminent le primaire sans retard		85,89 %
Au secondaire		
- Proportion des élèves qui entrent en retard au secondaire (âgés de 13 ans et plus)		20,3 %
- Proportion des élèves qui passent au 2 ^e cycle du secondaire sans retard		90,91 %
- Proportion des élèves identifiés HDAA		32,9 %
- Proportion des élèves HDAA qui fréquentent une classe ordinaire		63,8 %
- Taux de réussite en français 5 ^e secondaire, volet écriture, épreuve juin 2016		81,5 % (filles 85,4 % - garçons 79,3 %)
- Proportion des élèves qui ont un plan d'intervention actif		35 %

De la politique de la réussite éducative

Axe 1 : L'atteinte du plein potentiel de toutes et de tous

Enjeu 3 : Une adaptation à la diversité des personnes, des besoins et des trajectoires

Orientation 3.2 : Déployer des services éducatifs qui soient accessibles, de qualité et adaptés à la diversité des besoins.

Orientation 1	Déployer des services accessibles, de qualité et adaptés à la diversité des besoins	
Objectif 1	S'assurer que les services offerts répondent aux besoins spécifiques des élèves	
Indicateur	Résultat de la dernière année	Cible 2022
1. Proportion des élèves qui complètent leur 6 ^e année sans retard	85,89 %	89 %
2. Proportion des élèves qui passent au 2 ^e cycle du secondaire sans retard	92,07 %	93 %
Objectif 2	Porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture langue d'enseignement de la 4 ^e année du primaire, dans le réseau public	
Objectif 3	Réduire l'écart de 2 % entre les garçons et les filles	
Indicateur	Résultat de la dernière année	Cible 2022
Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture 4 ^e année	82,91% (filles 88,24 % - garçons 78,05 %)	85 % (filles 90 % - garçons 82 %)
Les pratiques prometteuses	Les défis pour notre organisation	Des pistes de solutions proposées
<ul style="list-style-type: none"> - Pratiques pédagogiques appuyées sur la recherche (pour l'ensemble du personnel) - Transition harmonieuse vers le secondaire, vers la formation des adultes et vers la formation professionnelle - Formation, accompagnement et déploiement selon le modèle de réponse à l'intervention (RàI) - Service approprié en fonction du réel besoin de l'ensemble des élèves - Respect et connaissance des rôles et mandats de chaque intervenant (cadre, soutien, enseignant et professionnel) 	<ul style="list-style-type: none"> - Arrimage des différents acteurs gravitant autour des élèves - Orientation des élèves vers un parcours scolaire répondant à ses besoins ou son profil - Accessibilité des services et des parcours pour l'ensemble des élèves - Analyse et évaluation planifiées de l'efficacité des services offerts aux élèves et régulation au besoin 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation et accompagnement du personnel permettant le déploiement du modèle de réponse à l'intervention - Analyse et évaluation planifiées de l'efficacité des services offerts aux élèves et régulation au besoin

De la politique de la réussite éducative

Axe 2 : Un milieu inclusif, propice au développement à l'apprentissage et à la réussite

Enjeu 4 : Des pratiques éducatives et pédagogiques de qualité

Orientation 4.2 : Assurer le développement et l'appropriation des meilleures pratiques éducatives et pédagogiques

Orientation 2	Assurer le développement et l'appropriation de meilleures pratiques éducatives et pédagogiques			
Objectif 4	Augmenter la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification			
Objectif 5	Réduire l'écart 3 % entre les garçons et les filles			
Indicateur	Résultat de la dernière année		Cible 2022	
Le pourcentage des élèves qui obtiendront un premier diplôme ou une première qualification avant l'âge de 20 ans	77 %		80 %	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons
	82,9 %	71,4 %	85 %	76 %
Les pratiques prometteuses	Les défis pour notre organisation		Des pistes de solutions proposées	
<ul style="list-style-type: none"> - Supervision pédagogique planifiée et annuelle - Dépistage précoce et évaluation en cours d'année des besoins des élèves - Développement et partage de l'expertise de chacun (temps de concertation, codéveloppement, coaching, mentorat) - Utilisation de pratiques communes reconnues gagnantes et efficaces (ex. : inspecteur lecteur, enseignement explicite...) - Offrir un milieu de vie inclusif 	<ul style="list-style-type: none"> - Adhésion de l'ensemble du personnel aux pratiques communes reconnues gagnantes et efficaces - Accompagnement, <i>coaching</i> et mise en place de structures permettant l'actualisation des pratiques pédagogiques - Collaboration continue entre l'école et la famille - Application d'interventions à préconiser selon les besoins ou le profil des élèves - Organisation et utilisation des services professionnels selon le modèle de réponse à l'intervention 		<ul style="list-style-type: none"> - Travail collaboratif (communauté d'apprentissage professionnelle) - Actualisation du modèle de réponse à l'intervention 	

De la politique de la réussite éducative

Axe 3 : Des acteurs et des partenaires mobilisés pour la réussite

Enjeu 7 : Un engagement parental mieux soutenu

Orientation 7.1 : Valoriser l'engagement parental et soutenir la relation qui unit famille et milieux éducatifs

Orientation 3	Favoriser l'implication des parents et les informer du cheminement de leur enfant	
Objectif 6	Améliorer la participation des parents à la vie éducative de leur enfant	
Indicateur	Résultat de la dernière année	Cible 2022
- Taux de satisfaction des parents concernant les communications transmises par l'école (Sondage)	755 réponses Très satisfait :310 – Satisfait :404 – Insatisfait :36 – Très insatisfait :5 Très satisfait et satisfait : 94,5%	Maintenir le taux de satisfaction des parents à 95%
Les pratiques prometteuses	Les défis pour notre organisation	Des pistes de solutions proposées
<ul style="list-style-type: none"> - Mécanisme de suivis efficaces des informations importantes de l'enfant auprès de leurs parents - Accompagnement des parents ayant des besoins particuliers (ex. : déficience, analphabétisme) - Formation des parents et du personnel sur différents outils (Mozaïk Parents, continuum de services) et pratiques éducatives - Qualité et efficacité (bienveillance) dans les communications de la part du personnel / Attitude positive (utilisation des bons outils) / Tenir un discours positif de l'école - Opportunités aux parents de s'impliquer 	<ul style="list-style-type: none"> - Appropriation et utilisation optimales de Mozaïk pour les communications école-famille - Collaboration entre l'école et la famille - Cueillette du besoin des parents en vue d'ajuster nos modes de communication - Offre de services 	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion et invitation des parents aux activités parascolaires et de la vie de l'école de son enfant - Valorisation du rôle du parent dans ce qu'il peut apporter auprès de son enfant ou au milieu scolaire (bienveillance)

Orientations, objectifs ou cibles établis par le ministre

Orientation 4 : Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de la Commission scolaire

Objectif 7	Rendre accessible la formation générale de base (de l’alphabétisation jusqu’à la 5 ^e secondaire) sur l’ensemble territoire de notre Commission scolaire	
Indicateur	Résultat de la dernière année	Cible 2022
Le nombre de lieux de formations	4	Maintenir à 4
Les pratiques prometteuses	Les défis pour notre organisation	Des pistes de solutions proposées
<ul style="list-style-type: none"> - Diversité des lieux et des modes de formation pour la clientèle adulte - Poursuivre les collaborations et les partenariats avec les organismes du territoire - Maintenir un haut degré de satisfaction des services offerts 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir les petits centres de formation - Rejoindre la clientèle faiblement scolarisée 	<ul style="list-style-type: none"> - Diversifier les outils de recrutement

Orientations, objectifs ou cibles établis par le ministre

Orientation 5: Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour

Objectif 8

D'ici au 30 juin 2022, 100 % des écoles primaires offriront au moins 60 minutes d'activités physiques par jour

Indicateur	Résultat de la dernière année	Cible 2022
- Le pourcentage des écoles primaires qui offrent 60 minutes par jour	5/24 écoles primaires	24/24 = 100 %
Les pratiques prometteuses	Les défis pour notre organisation	Des pistes de solutions proposées
<ul style="list-style-type: none"> - Offrir une récréation en après-midi - Identifier un responsable par école - Mettre sur pied des comités de saines habitudes de vie - Faire des pauses actives en classe - Partager les idées de pauses actives entre les enseignants - Proposer des activations école à l'arrivée le matin - Rallonger les périodes de récréation - Optimiser le temps passé dans les services de garde - Faire des corridors actifs (ex. : jeu de marelles) - Achat et optimisation du matériel sportif (modélisation de l'utilisation) - Sortie plein air - Semaine / Mois de l'activité physique 	<ul style="list-style-type: none"> - Le transport scolaire (horaire du transport et de la journée) - Impliquer tous les intervenants - Trouver un responsable par école - Changer les mentalités (bouger est un investissement de temps et non une perte de temps) - Motiver tous les élèves (surtout ceux et celles qui n'aiment pas bouger) - Varier les activités - Coût relié à l'achat de matériels et aux sorties - Contraintes d'horaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser le projet <i>Ça bouge au cube</i> (reconnaitre et nommer les bons coups) - Faire connaître les études et les données probantes sur les bienfaits de l'activité physique - Mise sur pied d'un comité <i>commission scolaire</i> - Avoir un porteur de dossier au niveau de la Commission scolaire

Orientations, objectifs ou cibles établis par le ministre

Orientation 6: Améliorer l'état des bâtiments du parc immobilier

Objectif 9	D'ici au 30 juin 2022, s'assurer que 85 % des établissements soient dans un état satisfaisant	
Indicateur	Résultat de la dernière année	Cible 2022
Indice d'état des bâtiments du parc immobilier	39 % des bâtiments sont dans un état satisfaisant (12 bâtiments sur 31) <i>Données du MEES, janvier 2018</i> Cote A: 1 Cote B: 3 Cote C : 8 Cote D : 14 Cote E: 5	85 % des bâtiments seront dans un état satisfaisant (26 bâtiments sur 31)
Les pratiques prometteuses	Les défis pour notre organisation	Des pistes de solutions proposées
<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration accrue entre le Service des ressources matérielles et les gestionnaires d'établissements - Évaluation annuelle de l'état des bâtiments par le Service des ressources matérielles. - Travailler en collaboration avec le MEES afin d'avoir une compréhension juste des actions à prioriser 	<ul style="list-style-type: none"> - Cibler des travaux qui auront un impact sur l'état des bâtiments - Prioriser les projets d'immobilisation pour le maintien des actifs immobiliers ayant une cote D et E - Effectuer les corrections susceptibles de compromettre la santé et la sécurité des occupants - Nombre élevé de bâtiments avec cote D et E 	<ul style="list-style-type: none"> - Prioriser les bâtiments ayant une cote D et E - Mobiliser le Service des ressources matérielles en lien avec cet objectif